

---

**Procès-verbal** de la réunion  
tenue le 19 décembre 2017, à compter de 17 h 30  
Aquarium du Québec, Québec

---

Présences : 118  
(Découvreurs : 66)  
(Navigateurs : 52)

## **Ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Nomination de la présidence d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Protections RésAut
5. Caisse Éducation
6. Procédures d'assemblées délibérantes
7. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 28 novembre 2017
8. Dossiers de la présidence
9. Dossier secrétariat et trésorerie
10. Information
11. Autre sujet
12. Parole aux vice-présidences

---

### 1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

### 2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur : Jocelyn Noël  
Appuyeuse : Nancy Parent

**-adopté à majorité-**

### 3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Proposeur : Alexandre Perras  
Appuyeur : Michel Magnan

**-adopté à l'unanimité-**

#### 4. Protections RésAut

Brigitte Hébert, des Protections RésAut, est invitée afin de présenter le partenariat conclut avec la CSQ il y a plus de 30 ans. La Centrale est à l'origine de la fondation de La Personnelle. Aujourd'hui, il y a plus de 47 000 participants et 90 000 polices auto et habitation qui sont en vigueur. Le Syndicat de l'enseignement des Deux Rives compte 921 participants avec 1 842 polices en vigueur. En plus des tarifs avantageux, elle souligne que les membres assurés se sont partagé des ristournes totalisant plus de 6M\$ depuis 2011. En l'occurrence, les membres du SEDR ont reçu 78 000 \$. Les ristournes sont possibles lorsque le Régime fait des surplus en lien avec une meilleure sinistralité. De plus, le fait d'économiser sur les frais de publicité permet de poursuivre l'objectif d'offrir la meilleure prime aux membres.

Enfin, Brigitte Hébert présente certaines nouveautés. La vente en ligne pour l'assurance auto sera disponible en mars et l'habitation en juin. L'assurance inondation est maintenant réputée la meilleure sur le marché canadien. Aussi, l'application « Programme Alerte » est disponible alors que celle « Ajusto » est maintenant limitée à 100 jours d'utilisation pour obtenir une diminution des primes.

#### 5. Caisse de l'Éducation

Lise Pedneault est invitée à exposer les nouveautés offertes par la Caisse de l'Éducation. En introduction, elle précise qu'il s'agit de la seule institution financière au Québec détenant une expertise « 100 % éducation. » Cette réalité se traduit notamment par une connaissance des conventions collectives et avantages sociaux, des mécanismes salariaux, ou encore du rachat d'années de service. Ainsi, la Caisse offre des produits et services exclusifs, à chaque étape de la vie et de la carrière des membres du SEDR-CSQ. L'institution offre ainsi des forfaits étudiants, des produits d'épargne pour le stage de 4<sup>e</sup> année et l'accompagnement pour la préparation à l'arrivée sur le marché du travail. En début de carrière, elle se démarque par un accompagnement chez le personnel à statut précaire en permettant des avances de salaire lors de l'attente des prestations d'assurance-emploi. Elle offre aussi un congé du remboursement de prêts étudiants pendant les vacances.

La Caisse se démarque aussi en offrant un forfait transactionnel avantageux. De plus, 100 \$ est directement remis à un membre lors de l'ouverture d'un nouveau compte. Également, il y a 3000 \$ à remporter chaque année pour réaliser un projet scolaire. En matière d'accès à la propriété, l'institution offre une remise de 850 \$ pour les frais de notaire ainsi qu'un remboursement des frais d'évaluation. Enfin, un accompagnement particulier est à la disposition des membres qui quittent pour la retraite.

#### 6. Procédures d'assemblées délibérantes

Sylvie Perreault présente le document en titre qui constitue une synthèse des règles qui guident le fonctionnement des instances du SEDR-CSQ. Celui-ci a été élaboré par elle-même et il est largement inspiré de ceux en vigueur à la FSE ou la CSQ. Lesdites règles sont plastifiées afin de les rendre disponibles lors des conseils de déléguées et délégués, puis de les récupérer après chaque réunion à l'instar des cartons de vote. (Annexe I)

7. **Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 28 novembre 2017**

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue le 28 novembre 2017 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : Marie-Claude Harvey  
Appuyeur : François Caron

**-adopté à l'unanimité-**

8. **Dossiers de la présidence**

a) **Comité avenir syndical – 2<sup>e</sup> rapport**

Jocelyn Noël dresse un portrait des diverses démarches, rencontres et échanges qu'il a eus avec la Fédération, la Centrale et d'autres syndicats affiliés ces derniers mois. Il explique que deux de ceux-ci ont entrepris des démarches qui présentent des similarités avec celles présentement pilotées par le SEDR-CSQ. Enfin, il précise que selon l'échéancier prévu, un troisième et dernier rapport sera déposé le 22 mai prochain. (Annexe II)

b) **Modification à l'Entente nationale Article 9-5.00**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre en raison de la volonté de respecter l'heure du souper prévu à l'horaire.

9. **Dossiers secrétariat et trésorerie**

a) **Prévisions budgétaires 2017-2018**

Martin Hogue dépose aux déléguées et délégués le document en titre. Il insiste sur les éléments marquants. Il débute par les précisions d'usage quant aux revenus de cotisation. Il explique aussi le nouveau poste budgétaire, soit le 4400. Celui-ci est attribuable aux montants des remboursements des libérations par le Fonds de solidarité FTQ pour les responsables locaux du comité exécutif. Il enchaîne ensuite sur les principaux changements au chapitre des dépenses en comparaison avec l'année financière 2016-2017. Il prend soin de préciser que le montant de 150 000 \$ pour les frais juridiques risque d'être révisé à la hausse. Aussi, il explique que les montants dévolus à l'entretien de l'immeuble seront sans doute plus importants que les 75 000 \$ prévus. En effet, un réaménagement des espaces intérieurs s'impose en raison d'un besoin récurrent de locaux de réunions. Malgré tout, les prévisions laissent présager un budget légèrement excédentaire à la hauteur de 56 000 \$. Quelques précisions sont demandées par des déléguées et délégués. (Annexe III)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le projet de prévisions budgétaires 2017-2018 tel que présenté. »

Proposeuse: Michelle Rochefort  
Appuyeuse: Sandra Vachon Roseberry

**-Adopté à l'unanimité-**

**b) Complément aux prévisions budgétaires 2017-2018**

Martin Hogue présente et explique le document en titre. Ce dernier précise notamment les balises quant aux libérations allouées en guise de compensations pour les présences lors des conseils des déléguées et délégués. Il explique également le montant de la rétribution des membres du conseil d'administration pour l'année en cours en fonction de l'augmentation consentie au personnel enseignant. C'est la seule modification en comparaison du même document voté pour l'année financière 2016-2017. Enfin, les résolutions pour les virements interfonds s'y retrouvent. (Annexe V)

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le Complément aux prévisions budgétaires 2017-2018 traitant de :

- la Compensation liée à la présence aux réunions du conseil des déléguées et délégués et aux formations en lien avec la fonction de déléguée ou délégué en 2017-2018
- l'Allocation versée aux membres du conseil d'administration tel que présenté. »

Proposeuse : Sarah-Madeleine Hotte  
Appuyeur : Pierre-Yves Grenier

**-Adopté à l'unanimité-**

Par la suite, il explique aux déléguées et délégués les résolutions concernant les virements interfonds :

• **PROVISION AU POSTE 5330 - CONGRÈS CSQ**

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise un virement interfonds de 12 000 \$ du FGA au fonds de réserve pour le Congrès CSQ de 2018. »

Proposeur : Patrice Bélanger  
Appuyeuse : Marie-Claude Harvey

**-Adopté à l'unanimité-**

• **TRANSFERT AU FONDS DE RÉSERVE JURIDIQUE**

« QUE le conseil des déléguées et délégués autorise un virement interfonds de 51 477 \$ du FGA au Fonds de réserve juridique pour ramener celui-ci au maximum prévu de 200 000 \$. »

Proposeuse: Maryse Lagueux  
Appuyeur : Alain Fortin

**-Adopté à l'unanimité-**

## 10. Information

### a) **Invitation nouveaux et nouvelles**

Les déléguées et délégués ont des copies de l'invitation qui s'adresse aux nouveaux membres. Cette rencontre aura lieu le 19 février 2018, à l'Atrium de l'Hôtel Québec. Prière d'afficher cette invitation au babillard syndical dans chacun des milieux. Alexandre Perras souligne l'importance de publiciser cette rencontre. (Annexe V)

### b) **Calendriers *La personne***

Différents formats de calendriers pour l'année 2018 sont disponibles sur la table à l'accueil.

## 11. Autre sujet

Il n'y a pas d'autres sujets traités abordés lors de la présente réunion.

## 12. Parole aux vice-présidences

Jacqueline Bernier et Frédéric Renaud n'ont pas de sujets à aborder et souhaitent un excellent souper aux déléguées et délégués présents.

Levée de l'assemblée à 18 h 55.

---

JOCELYN NOËL,  
président

---

MARTIN HOGUE,  
secrétaire-trésorier